

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Un autre regard sur l'Afrique et les Africains

Mensuel d'information - Février 2013 - n° 160



Débats :

« Afrique-Inde : quels partenariats d'investissement, quels *business models* innovants ? »

et

« Entrepreneuriat des femmes africaines dans le contexte international »



Éditorial

Une nouvelle impulsion pour le festival « Etonnants Voyageurs »

Pour la première fois le festival « Etonnants Voyageurs » créé en 1990 par Michel Le Bris pour « dire l'urgence d'une littérature aventureuse, voyageuse, ouverte sur le monde, soucieuse de le dire » s'est tenu à Brazzaville après huit éditions à Bamako, en terre malienne. Co-dirigé par son fondateur et Alain Mabanckou qui tenait à accueillir au Congo, dans la capitale de son pays natal, l'un des lieux historiques des lettres africaines, le festival était placé sous le signe de « L'Afrique qui vient ».

Du 14 au 17 février, le festival a été un moment de fête locale où écrivains, musiciens et cinéastes ont marqué de leur empreinte des échanges nourris avec la population de Brazzaville, qui a ainsi eu l'occasion d'exprimer sa joie et sa fierté d'accueillir cet événement.

Pourquoi avoir choisi ce thème de « L'Afrique qui vient »? Comme s'en sont expliqués les deux co-directeurs, il s'est agi de s'interroger, à un moment où le monde cherche sa voie, au Nord comme au Sud, sur les nouvelles formes et expressions littéraires dans un contexte où le réel évolue plus vite que les mentalités.

Après l'adhésion en avril 2012 à la World Alliance fondée en 1962 pour faire se rencontrer et dialoguer les écrivains du monde entier, le festival « Etonnants Voyageurs » est dorénavant présent dans le concert des 10 plus grands festivals mondiaux de la littérature. Son audience s'est agrandie : venus de 23 pays, 90 invités ont pris part à 120 rencontres, débats et lectures, projections de films africains, qui leur étaient proposés.

Deux générations d'écrivains ont animé ces échanges : ceux de la première génération dont beaucoup ont connu l'exil et qui ont gagné leurs lettres de noblesse

après des lecteurs de leur pays d'accueil et une nouvelle génération, enfants de la ville, d'Internet et des réseaux sociaux, en communication avec le monde, tout en restant très proches de leurs racines. Les écrivains anglophones du Nigeria et d'Afrique du Sud, représentatifs de cette deuxième génération ont donné à ce festival une dimension nouvelle en revendiquant à la fois une source d'inspiration africaine et une ouverture sur la représentation du monde.

Les Etats Généraux des littératures africaines ont donné lieu à de vifs et nombreux échanges sur des questions aussi diverses que la censure, l'identité, les formes multiples d'expression littéraire, l'existence d'une littérature nationale, la vocation des écrivains à choisir leur sujet dans la sphère publique ou privée... On notera en particulier l'attrance nouvelle pour le roman policier, illustrée notamment par l'écrivain gabonais Janis Otsiemi, et l'accent mis par l'écrivain nigérian Helon Habila sur la responsabilité de « faire une Histoire qui soit notre Histoire ».

Le problème de l'édition qui relève plus d'un salon du livre que d'un festival a été également évoqué : à la question du rôle qu'est appelée à jouer l'application de l'économie numérique à la diffusion de la production littéraire on peut espérer à terme que des progrès comme la mise au point de la tablette numérique par l'ingénieur congolais, Veron Mankou, soient de nature à desserrer les contraintes qui pèsent sur l'accès du plus grand nombre aux œuvres littéraires.

Rappelons que vient d'être publiée chez Hoëbeke une anthologie « L'Afrique qui vient » établie par Alain Mabanckou avec des textes de 26 auteurs africains. ■

La CADE

Compte-rendu de la table ronde du 23 janvier 2013

Cycle III : « Valoriser et transformer les potentiels de l'Afrique en richesses réelles »

4. « Afrique-Inde : quels partenariats d'investissement, quels *business models* innovants ? »



De gauche à droite : Barthélemy Faye, Victor Agbegenou, Vimal Khosla, William Nkoutchou, Roland Portella, Jean-Joseph Boillot, Stanislas Dembinski et Alain Davezac.

La Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE) et Euro-India Economic and Business Group (EIEBG), en partenariat avec Jeune Afrique, ont organisé cette rencontre à l'occasion de la publication du livre « Chindiafrique », aux éditions Odile Jacob.

Animateur : Roland Portella, consultant en développement d'entreprise et vice-président de la CADE.

Intervenants :

Auteurs du livre Chindiafrique

- **Jean-Joseph Boillot**, agrégé en sciences sociales et docteur en économie, est conseiller auprès du Club du Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII) et cofondateur d'Euro-India Group (EIEBG).
- **Stanislas Dembinski**, journaliste économique, a suivi les marchés émergents pour Reuters et a été rédacteur en chef de l'émission télévisée Éco et Quoi sur Paris Première.

Experts africains

- **Victor Agbegenou**, vétérinaire de formation, a à son actif au moins 5 brevets mondiaux. Il développe le Polyvalent Wireless Communication System (PCWS) – un système de communication générale – sous la bannière de Ka-Technologies, dont il est directeur général.

Jean Loïc Baudet, Président de la CADE, ouvre la séance et rappelle que l'Afrique est un continent d'avenir, à la fois parce qu'elle est un continent jeune, un continent qui détient des richesses importantes et un continent dont la classe moyenne se développe avec la croissance. L'Afrique est donc appelée à jouer un grand rôle dans les décennies à venir, même si elle participe encore trop peu au commerce international, avec des échanges extérieurs faibles - de l'ordre de 3 % - avec le reste du monde. Il a beaucoup été question de la Chine dans le cadre des rencontres-débats de la CADE, mais l'Afrique s'ouvre à d'autres pays émergents, dont l'Inde. On va découvrir ce soir quelle importance ce dernier pays prend

- **Barthélemy Faye**, avocat d'affaires international, ancien élève de l'École Normale Supérieure et agrégé de philosophie, s'est ensuite spécialisé en droit et a rejoint Cleary Gottlieb. Il s'intéresse particulièrement aux investissements internationaux, au financement de projets et au conseil en matière de dettes souveraines.

- **William Nkoutchou**, polytechnicien et diplômé de l'École des Mines, est le directeur d'Emerging Capital Partners, qui gère des fonds de plus de 1,8 milliard de dollars.

Experts des questions indiennes

- **Alain Davezac** est vice-président d'ESSAR Group, un conglomérat indien actif dans la téléphonie, les mines et le pétrole, de l'Ouganda au Mozambique.
- **Vimal Khosla**, directeur général de Khosla Trading, a une longue expérience professionnelle avec l'Afrique.
- **P. K. Singh** est vice-président du groupe français TECHNIP et fondateur de l'Indian Professional Association.



P. K. Singh

et pourra prendre dans le contexte du développement africain.

Roland Portella ajoute que l'Afrique est à un tournant majeur de son histoire et que les entrepreneurs africains sont à la recherche de partenaires pour dynamiser leurs business et avoir des échanges économiques « gagnant-gagnant ». Il indique qu'il convient de bien poser la problématique du débat : l'Afrique a un besoin de développer son capital humain et de faire travailler localement ses entrepreneurs. La question posée à Jean-Joseph Boillot est de savoir pourquoi il a écrit son livre *Chindiafrique* et quels en sont les axes principaux.

Jean-Joseph Boillot cite deux proverbes qui donnent la perspective du travail qu'il conduit depuis 7 ans. Le premier proverbe est de Ghandi : « *Vis comme si tu devais mourir aujourd'hui, mais apprends comme si tu devais vivre toujours* ». Nous devons vivre au jour le jour, mais nous devons avoir en permanence une quête de compréhension, de recherche. Le deuxième proverbe, africain, est représentatif de la quête de renaissance que l'on trouve en Inde comme en Chine : « *Quand les lions auront leur historien, les récits de chasse ne tourneront plus à la gloire des chasseurs* ». Les Européens ont vécu dans un bain qui occultait complètement ce qui se passait en Inde, en Chine et plus encore ce qui se passait en Afrique.

Chindiafrique décrit le jeu de la « valse à 3 temps » entre l'Inde, la Chine et l'Afrique. Les années 1980-1990 ont été celles du réveil de la Chine, les années 1990-2000 celles du réveil de l'Inde, et la question actuelle est ce que J.-M. Severino appelle « le temps de l'Afrique ». Nous sommes obsédés par l'idéologie et nous pensons que la Chine a décollé parce que Deng Xiaoping est arrivé au pouvoir et qu'il a procédé à une mutation idéologique.

La thèse fondamentale du livre, c'est qu'il y a une *feed-back*, une rétroaction entre les temps démographiques et les temps institutionnels et politiques. La Chine s'est ouverte sous l'effet de la bombe démographique des années 1960-1970, qui était telle qu'elle obligeait à fournir des millions d'emplois aux jeunes, sinon le régime communiste disparaissait. Le temps de la Chine n'est plus celui du décollage, elle est en train de vieillir, son temps est maintenant celui de la maturité.

Pourquoi la Chine s'est-elle intéressée à l'Afrique ? Les gens pensent que c'est pour les matières premières, mais ce n'est que la moitié de la question. Il y a aussi le marché africain qui intéresse les Chinois, qui continuent à fabriquer des produits de moyenne et bas de gamme et sont aussi très forts en matière d'infrastructures. Ils voient bien qu'il y a un

continent qui a décollé, comme on l'observe dans la demande d'habillement – le textile et le cuir – ou dans la téléphonie mobile. Les traders nigériens vont eux-mêmes rechercher ces produits *made in China* pour les revendre sur le continent africain.

Le temps du réveil de l'Inde va durer de 30 à 40 ans. Elle va, comme la Chine, se procurer en Afrique les matières premières qui lui manquent, mais elle va aussi y chercher un marché, car son marché intérieur n'est pas gigantesque, quand 60 à 70 % des Indiens se réveillent le matin avec « juste de quoi vivre ».

Les produits et les services *made in India* ont ceci de particulier qu'ils s'accordent bien avec le temps de l'Afrique, qui est un temps où la transition démographique sera plus ample et plus éloignée. En 2030, les courbes de population de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique vont se croiser, sauf que la Chine sera en réduction, l'Inde continuera à augmenter, mais plus lentement, tandis que l'Afrique sera sur une trajectoire de 2 milliards d'habitants.

Par ailleurs, le temps de l'Afrique est décalé d'au moins 20 à 25 ans en termes d'institutions économiques et de développement. Le consommateur potentiel y fait partie de ce qu'on appelle le « bas de la pyramide », à faible pouvoir d'achat, qu'il faut séduire avec des produits frugaux et innovants.

Ce qui manque en Afrique, ce n'est ni l'épargne, ni le capital humain, ce sont des institutions favorables au développement. L'Inde peut apporter trois choses essentielles, à savoir :

- a structure familiale du capital, qui pose aussi le problème de la responsabilité sociale et environnementale,
- une réflexion sur les innovations capables d'intégrer au jeu économique des personnes qui n'ont pas de revenus monétaires,
- les services, où l'Inde a créé des millions d'emplois dans les services traditionnels (gens de maison, ...) et dans les services modernes : les hautes technologies, les banques et

tout ce qui est en rapport avec la culture.

L'Inde est remarquable dans sa volonté d'être autonome dans le domaine des biotechnologies. Son désir d'autosuffisance et de contrôle de son modèle économique peut servir d'exemple à suivre par l'Afrique pour assurer son développement.

Alain Davezac indique qu'il est paradoxal qu'un Français parle du point de vue indien. Il a passé une bonne partie de sa carrière à faire du « business – développement » international pour une grande entreprise française, mais l'Afrique était absente du paysage.

Il a découvert l'Afrique quand sa fille a décidé d'apprendre le swahili pour passer un concours. Travaillant dans une société indienne, on lui a dit : « *Nous, les Indiens, nous savons ce qu'est le swahili et beaucoup d'entre nous parlent le swahili* ».

Il travaille maintenant pour un conglomérat indien, actif dans la téléphonie, les mines et le pétrole, avec un chiffre d'affaires de près de 15 milliards d'euros et un taux de croissance phénoménal. Le groupe investit dans les mines, aussi bien au Mozambique qu'en Ouganda et au Zimbabwe, et il co-investit dans le pétrole et dans le téléphone mobile en Afrique de l'Est.

Les gens de la famille qui dirige ce groupe disent qu'il est clair que leur avenir est en Afrique, où l'Inde va chercher les matières premières qu'elle n'a pas et rechercher des marchés additionnels à son marché intérieur. Il est devenu évident qu'une connexion s'est établie entre le développement indien et le développement d'une partie de l'Afrique : non francophones, les Indiens ne sont pas présents en Afrique de l'Ouest, où ils n'ont pas le sentiment d'être « chez eux ».

R. Portella interpelle ensuite B. Faye pour lui demander quelles sont les relations d'affaires entre l'Inde et l'Afrique : comment se font les partenariats et dans quels domaines ?

Barthélemy Faye pense que l'arrivée des Chinois et des Indiens dans des actions de coopération économique impliquant l'Afrique a fait prendre conscience aux Africains qu'ils ont des options, une multiplicité d'options et ceci dans tous les domaines. Jusqu'ici, les opérateurs africains ne regardaient que dans une seule direction, celle de l'Europe et de l'Amérique, détentrices du savoir-faire et de l'expertise.

Aujourd'hui, quel que soit le domaine d'activité, tout a changé. B. Faye cite l'exemple du premier dossier sur lequel il a travaillé - le domaine des mines - où une entreprise européenne a perdu un gisement considéré comme stratégique en faveur d'une entreprise indienne.

Cette arrivée de nouveaux partenaires donne l'occasion aux Africains de voir en eux des modèles qui leur sont plus accessibles et qui démontrent aussi qu'on peut se développer en agissant dans le concret où le « business reste le business ». Le fait d'avoir des choix incite les Africains à avoir leur propre stratégie, à internaliser la question de savoir quelle stratégie ils recherchent et comment la mettre en œuvre.

Vimal Khosla est venu en France avec son diplôme d'ingénieur en poche. Bénéficiaire d'une bourse, il a appris la langue et passé le diplôme de docteur-ingénieur à l'université de Paris. D'abord employé chez Pont-à-Mousson pour la fabrication de tuyaux, il s'est ensuite formé chez IBM avant d'entrer chez Pechiney dans le service informatique.

Il a participé à la création de progiciels d'administration : gestion du personnel, gestion comptable et autres. Ces progiciels ont été tellement appréciés qu'ils ont été commercialisés en France, puis en Europe et enfin en Afrique. L'expérience africaine de V. Khosla porte sur la vente de progiciels dans les pays francophones, comme le Sénégal, le Cameroun, le Maroc, la Côte

d'Ivoire ou le Gabon. Il connaît bien ces pays, car il n'a pas seulement travaillé dans les capitales mais aussi à l'intérieur des pays, à Moanda ou à Franceville au Gabon, là où il y a des mines d'uranium pour les informatiser. Il a pu nouer des contacts avec des administrations, des banques et des compagnies aériennes et il a constaté que, contrairement aux idées reçues, il y avait en Afrique des gens très compétents, avides d'apprendre et d'appliquer nos produits dans leurs entreprises. Ce sont eux-mêmes qui appliquaient les logiciels qu'ils achetaient ; ils recevaient une formation, mais c'était à eux de les utiliser.

D'autres contacts ont été pris avec des sociétés qui recherchaient un partenariat avec Pechiney et leur personnel a été formé non seulement aux progiciels, mais aussi dans le domaine d'utilisation des compétences et des connaissances dans la vie professionnelle. Ils ont bien appris et intégré ce qui leur avait été enseigné. Dans les années 90, quand les téléphones mobiles sont arrivés, SFR a créé au Sénégal une nouvelle société en partenariat avec l'opérateur indien Bharty. Par la suite Bharty a créé des tablettes vendues sur le marché africain.

Les Indiens sont partout en Afrique et cela dure depuis des décennies, même si certains pays, comme le Kenya, ont fait partir les Indiens après l'Indépendance, qu'ils ont fait revenir par la suite. Quand un Indien va en Afrique, il s'y sent très à l'aise, un peu comme chez lui. La mentalité et la façon de penser et de discuter sont les mêmes.

Victor Agbegenou observe que, quand on parle de partenariat, cela implique deux parties. Il faut savoir où mettre le curseur, ce qui n'est pas le cas en Afrique, qui a besoin de se responsabiliser. *Les Africains « traînent les pieds » et ne croient pas à l'efficacité d'une invention africaine. Pourtant, ce n'est ni l'argent qui manque, ni les ressources naturelles, ni le capital humain.*

Ce Togolais de la diaspora a inventé un système de communication polyvalent sans fil, le « Polyvalent Wireless Communication System » (PWCS), accessible partout, à bas prix et parfois gratuit en appel local. Malheureusement, les autorités africaines restent réticentes à ouvrir leurs marchés et à accorder les autorisations. C'est le cas du Togo, qui dit non au développement d'une innovation inventée par un Togolais.

V. Agbegenou a développé une première infrastructure pilote à Ouagadougou et inventé le cartable scolaire numérique. Toutes les écoles pourront être entièrement numérisées et les enfants africains libérés de la charge de 10 à 12 kilos de livres.

William Nkoutchou est convaincu qu'il existe de grandes opportunités de développement en Afrique, mais la première victoire sera de convaincre d'investir en Afrique l'épargne accumulée, de réussir à mobiliser plus de ressources financières : « capter l'argent venant de l'extérieur ou de l'intérieur » pour le mettre au service des opérateurs. Si les pays refusent de financer c'est peut-être aussi parce qu'il n'y a pas assez d'opérateurs africains capables de mener à bien les projets.

La société *Capital Partners* a réussi, pour sa part, à mobiliser plus de 1,8 milliards de dollars US pour l'investissement dans tout le continent africain. Elle a réalisé plus de 70 investissements dans de nombreux secteurs, notamment dans la consommation, les télécommunications, les services financiers, les ressources naturelles, l'agriculture et les services publics.

S'agissant des diverses approches de l'Afrique par les Chinois ou les Indiens, on est en présence de deux stratégies très différentes : l'une, la chinoise, est très dirigiste et l'autre, l'indienne, est plutôt orchestrée par des entrepreneurs privés.

La collaboration de *Capital Partners* avec les Indiens a été plutôt tendue, en rapport avec le fait que la structure du capital est familiale. Il y a un manque de transparence, un capital très fermé et une réticence à intégrer un actionnariat minoritaire extra-familial. Cette stratégie indienne n'est donc pas forcément opportune dans un contexte où, désormais, les Africains peuvent choisir. C'est ainsi qu'un grand opérateur indien des télécommunications, sollicité par les autorités d'un Etat d'Afrique centrale, a finalement perdu ce marché pour avoir refusé la présence de partenaires minoritaires. L'Inde devra réfléchir au modèle qu'elle veut proposer à l'Afrique.

Quant aux Chinois – qu'on les aime ou qu'on ne les aime pas – il faut reconnaître l'efficacité de leur in-

tervention, notamment dans les infrastructures, secteur difficile à financer, mais indispensable au développement.

P. K. Singh rappelle que l'acronyme anglais *Chindia* évoquait l'influence du binôme Inde et Chine. Il a été dépassé et remplacé par celui dénommé BRIC, qui qualifie l'ensemble émergent du Brésil, de la Russie, de la Chine et de l'Inde. Il devient opportun, comme le font les auteurs de *Chindiafrique*, de s'intéresser au nouvel ensemble de ces trois régions – la Chine, l'Inde et l'Afrique – qui concentrent à ce jour la moitié de la population du monde.

Quant à l'image qu'il avait lui-même de l'Afrique, il rappelle à quel point elle était simpliste, avec le concept nébuleux de vastes régions couvertes de forêts tropi-

cales et de tant d'autres choses ! Cette image a prévalu jusqu'à son premier voyage en Angola en 1982, où il a pu admirer les belles rues et les magasins de Luanda, la capitale. Plus tard, les boutiques se sont vidées, les vitrines étaient cassées et les routes en mauvais état. Mais dans le même temps, ce qui frappait, c'était l'existence d'un sentiment d'espoir et le nombre de gens bien éduqués professionnellement.

Contrairement à ce qui se passe dans nombre de pays ex-colonisés, il n'y avait ni sentiment de colère, ni de revanche, ni de victimisation. Au contraire, ce qui dominait, c'était un sentiment d'espoir et l'envie d'agir. L'Afrique demeure très diverse, mais sa grande chance, c'est cette nouvelle génération qui compte de très nombreux jeunes gens. ■

LE DEBAT

Le débat a porté essentiellement sur les stratégies de développement, les comportements des opérateurs économiques africains et les opportunités offertes par le cadre multipolaire des relations actuelles et l'arrivée de partenaires innovants, comme la Chine et l'Inde.

Thierry Téné, **co-fondateur de l'Institut Afrique RSE** (responsabilité sociale et environnementale), **attire l'attention sur les enjeux de la croissance verte et sur la responsabilité sociétale des entreprises**. Présentée comme la nouvelle frontière de l'économie, l'Afrique est aussi le lieu de l'innovation sociétale et les Occidentaux misent sur la RSE pour contrer la percée asiatique et particulièrement chinoise.

Il faut aussi considérer le poids des tensions sociales, la pression d'une classe moyenne africaine plus nombreuse et plus sensible aux problématiques sociales et environnementales, comme à la bonne gouvernance et au partage de la valeur ajoutée.

Le « business » familial indien, bien implanté en Afrique, est en phase avec la demande des populations, mais ces entreprises - qu'elles soient en Ouganda, à l'île Maurice ou ailleurs - sont en réalité des entreprises africaines. Elles ont cette forte valeur ajoutée sociale si appréciée par les populations.

Auréli Ganga, directrice d'une chaîne de télévision congolaise, qui a vécu et étudié en France, informe que le retour des femmes noires au pays s'avère parfois violent. Elle insiste sur la priorité à donner à la création d'emplois en faveur d'une jeunesse qui aspire à plus de démocratie et plus d'activité. Quant aux entreprises, elles se doivent d'investir dans l'éducation. Enfin, il est temps que les Africains expatriés, à l'exemple des diasporas indiennes et chinoises, rentrent au pays pour le faire bénéficier de leurs compétences.

Plusieurs personnes déclarent qu'il faut cesser de faire croire que l'argent manque en Afrique, car les

moyens de financer les entreprises sont dans la main des dirigeants, à supposer qu'ils veuillent bien investir dans leur propre pays !

W. Nkoutchou convient que l'argent existe bien, mais qu'il faut savoir le capter et le recycler et donc disposer de marchés de capitaux et de structures bancaires adaptées. Cependant, il faut du temps pour mettre en place des institutions financières capable de mobiliser efficacement les ressources disponibles.

Pour sa part, V. Agbegnenou indique qu'il faut résoudre le problème du cadre de la production en Afrique. Les pays africains doivent créer les conditions de protection d'un lanceur de produits et ne pas le mettre en concurrence directe avec des opérateurs qui ont amorti leur production. C'est donc bien de politique et de stratégie qu'il est question.

Babacar Diop, membre de l'association *Cap Afrikasia*, se souvient que ses parents appréciaient les films indiens produits par *Bollywood*, l'industrie cinématographique basée à Bombay. Il s'interroge sur l'influence sociale des productions culturelles.

S. Dembinski répond que le succès des films hindous en Afrique contribue à donner une image très positive de l'Inde. Il incite à développer l'investissement culturel, à l'exemple de la Chine qui a installé ses instituts Confucius dans toute l'Afrique.

Un participant se demande si la Chine et l'Inde sont des partenaires ou des concurrents dans leurs relations avec l'Afrique. Il déplore qu'il soit difficile pour un entrepreneur africain d'obtenir un visa pour aller en Chine, notamment pour les salons. Il aimerait savoir s'il est plus facile d'obtenir un visa ou un passeport indien.

V. Khosla répond que l'Inde est ouverte et qu'il suffit de proposer des projets viables. Si cette condition est réunie, il est aisé de trouver des partenaires et rien ne s'oppose à l'obtention de visas, ni même au rapatriement du capital et des profits.

Quelqu'un évoque plusieurs contraintes fortes qui, selon lui, empêchent l'Afrique de se développer.

- Comment parler de développer une Afrique qui n'a pas de politique industrielle ?
- La relation entre la croissance économique et la démographie reste à prouver, le contre-exemple étant le Nigeria où le développement n'est pas présent.
- Les difficultés africaines tiennent-elles à l'absence de stratégies ou plutôt à des difficultés à gouverner ?
- Comment se développer si l'on n'a pas la souveraineté monétaire, ce qui pose la question clé de la monnaie commune africaine.
- Enfin, quand les conférenciers mettent l'Inde et la Chine - qui sont des Etats - sur le même plan que l'Afrique - qui est un continent - il y a le risque qu'on ne parle pas de la même chose !

J.-J. Boillot répond qu'il est vrai qu'il n'y a guère d'industries en Afrique, mais le modèle des années 60 dit d'«import substitution» a conduit à l'échec. La main-d'œuvre industrielle ne va pas cesser de diminuer, alors

que les niveaux de productivité sont tels qu'une seule usine peut fabriquer des millions et des millions de produits. Il ne faut pas se tromper d'objectif et le temps des services est aussi une réalité. La seule chose à comprendre c'est que les solutions naîtront de la pression démographique. « *C'est la jeunesse qui va pousser à la recherche des solutions, mais lesquelles seront-elles, on ne le sait pas* ».

Quant à l'objection sur la validité de la comparaison entre deux pays - la Chine et l'Inde - et le continent qu'est l'Afrique, elle ne tient pas compte du fait que, par exemple, l'Inde ne compte pas moins de 29 Etats, avec des niveaux de développement très différents et qu'on y parle plusieurs langues. Il en va de même pour la Chine.

Un étudiant camerounais demande s'il existe en Afrique un marché des fusions-acquisitions qui permette à ses ressortissants de s'engager dans le droit des affaires : y a-t-il monopole ou au contraire des opportunités d'emploi pour un juriste africain ?

Me Faye l'informe qu'il existe beaucoup d'opportunités pour des avocats d'affaires, car, si les cabinets font appel à des conseillers internationaux, ils ont besoin de l'appui de conseillers africains capables de guider les investisseurs sur les problématiques locales.

- Une personne pose la question du modèle de développement qu'il conviendrait d'adopter. « *Quel est le type de développement que veut l'Afrique ? S'agit-il d'« aller dans le mur » comme actuellement ou, au contraire, de tendre à la recherche du bonheur, qui ne se réduit pas à des indications de chiffres de croissance.* »

J.-J. Boillot répond qu'en effet, la question essentielle est bien celle du choix du modèle de développement. « *Il n'y a pas une route droite au développement, le développement ce sont des séquences* », comme nous l'a appris Albert Hirschman et « *l'on ne sait pas dans quel sens on tire les bords* ». Il y a pourtant une problé-

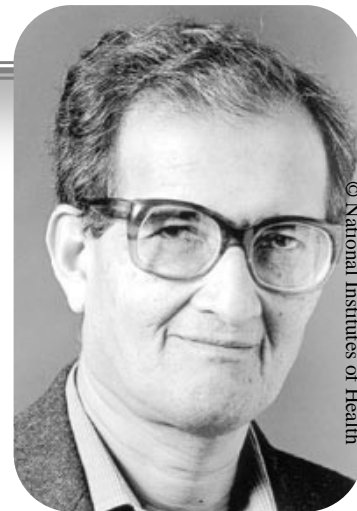
matique commune dans cette « valse à 3 temps » entre l'Afrique, l'Inde et la Chine, même si les comportements diffèrent. Le changement en Chine s'est effectué « par le haut », mais il a été conduit par des cadres âgés de trente à trente-cinq ans. Le tournant indien a été initié par Rajiv Ghandi qui a appelé les investisseurs japonais, dont Suzuki, à investir en Inde. Dans des contextes bien différents, celui d'une Chine dominée par les entreprises publiques et celui de l'Inde, où les entreprises familiales sont indépendantes du pouvoir politique, « *ne cherchons pas à plaquer, mais à comprendre* ». L'Afrique saura trouver sa voie, mais on ne sait pas ce qu'elle sera.

Le modèle occidental n'est plus tenable et les Occidentaux devront réduire leur empreinte matérielle sur la planète pour plus d'égalité dans le partage des ressources. L'Inde et la Chine sont en train d'inventer un *business model*, « l'innovation frugale », qui consiste, à partir des besoins des plus pauvres, à inventer de nouvelles solutions « par le bas ». Ghandi était l'homme de la frugalité et l'Inde a montré qu'il existait de nouvelles façons d'innover, qu'il s'agisse de la micro-finance, de l'agriculture biologique ou de la téléphonie mobile. C'est un état d'esprit particulier - le *jugaad* - qui a permis aux Indiens d'inventer des solutions frugales et économes, car faibles en coûts et en ressources naturelles. Pourquoi faudrait-il continuer à agir comme les pays développés, alors que le monde a changé et que l'éventail des choix s'est élargi ?

New-Delhi peut s'appuyer sur un réseau d'organisations non gouvernementales et de conglomerats familiaux, autant d'outils du *soft power* indien, moins étatique et plus décentralisé que celui de Pékin. Les ONG indiennes diffusent leur savoir-faire en matière d'éducation des femmes, de micro-finance, d'énergies renouvelables ou d'inclusion des plus pauvres dans les circuits économiques. ■

Jean Roch

Les leçons d'Amartya Sen, économiste de la liberté



Amartya Sen, économiste et philosophe indien, est le premier économiste issu du tiers-monde à avoir reçu, en octobre 1998, le prix Nobel d'économie pour ses travaux sur les famines, la pauvreté et l'économie du bien-être. Il a notamment participé à la mise au point de l'« indice de développement humain » du Programme des Nations unies pour le développement.

On rappellera ci-dessous quelques-unes des préoccupations majeures de ce grand humaniste pour changer la vie des déshérités et remettre la question de la justice au cœur de la pensée économique.

► La nature sociale des famines

En 1943, alors âgé d'une dizaine d'années, A. Sen est témoin de la famine du Bengale au cours de laquelle plus de trois millions de personnes décédèrent. « Pourquoi, pendant que trois millions de gens mourraient, n'y avait-il personne de ma famille, de mes amis, de mon entourage menacé dans leur survie ? La nature sociale des famines est devenue pour moi une évidence. »

Dans *Poverty and Famines: An essay on entitlement and deprivation*, publié en 1981, Sen explique que l'Inde de la famine de 1943 disposait d'un approvisionnement suffisant et même que la production était plus élevée que pendant les années précédentes, qui, pourtant, n'avaient pas connu de famines. La cause principale de la catastrophe était d'ordre social, parce que les travailleurs ruraux avaient perdu leur emploi et ne pouvaient plus acheter leur nourriture. Ce sont donc bien des facteurs économiques et sociaux comme la chute des salaires, le chômage, la hausse des prix de la nourriture et la pauvreté des systèmes de distribution qui mènent à la famine certains groupes sociaux.

« J'ai fait observer qu'il est tout à fait remarquable, quand on étudie les famines dans l'histoire, de voir que celles-ci ne surviennent pas dans les démocraties. En effet, il n'y a jamais eu de grande famine dans un pays démocratique, quel que soit son degré de pauvreté. C'est dû au fait que les famines sont, en réalité, faciles à prévenir, pour peu que le gouvernement s'y emploie »¹.

► Qu'est-ce qu'une société juste ? L'apologue de la flûte

Trois enfants se disputent une flûte. Le premier veut l'avoir parce qu'il est le seul à savoir en jouer, le second la demande parce qu'il est pauvre et n'a pas d'autre jouet, et le troisième la revendique parce que c'est lui qui a fabriqué cette flûte.

Alors, à qui donner la flûte ?

Le chemin de la justice n'est pas tracé d'avance, car chacun des trois enfants a des revendications qui sont fondées. Sen considère que c'est la société qui doit décider démocratiquement quels sont les choix qui apparaissent les plus justes.

► L'approche par les « capacités » (*capability approach*)

« Dans l'évaluation de la justice fondée sur la capacité, les revendications des individus ne doivent pas être jugées en fonction des ressources ou des biens premiers qu'ils détiennent respectivement, mais de la liberté dont ils jouissent réellement de choisir la vie qu'ils ont des raisons de valoriser ». « Fondamentalement, la capacité est une conception de la liberté qui prend en compte ce que chacun est en mesure de pouvoir faire. »

Cette approche marque un progrès décisif dans l'analyse du bien-être, car elle tient compte des moyens - et même des préférences - dont disposent les personnes pour accéder (ou non) au marché. Ce néologisme de *capability* est difficile à traduire en français, parce qu'il désigne la capacité à faire, mais aussi des façons d'être et d'agir (*functionings*).

A la question « égalité de quoi ? »², Sen répond « Je m'intéresse aux libertés concrètes et, pour moi, les « capacités » peuvent permettre de mieux évaluer le bien-être ou les injustices que la comparaison des revenus par exemple. D'où ma question : égalité, oui, mais de quoi ? ».

Les débats de la table ronde consacrée à la présentation du livre *Chindiafrique* (voir le compte rendu dans ce numéro de la Lettre) ont beaucoup porté sur les errements et les difficultés des politiques économiques des pays africains. Il a été expliqué que la mondialisation et l'entrée en jeu de partenaires émergents modifient les rapports de force et ouvrent des perspectives de progrès.

Amartya Sen nous enseigne que les déshérités peuvent sortir de la misère, à condition de penser autrement et d'avoir des politiques économiques qui rompent avec le « laisser-faire » et visent à la justice sociale. ■

Jean Roch

¹ Allocution à la Conférence internationale du Travail (OIT), 15 juin 1999.

² « *Equality of What* », trad. fr. in *Éthique et économie*, PUF, 1993.

Compte-rendu de la rencontre-débat du 13 février 2013

Cycle I : « Femmes, genre, familles et lien social. Représentation et réalité »

5. « Entrepreneuriat des femmes africaines dans le contexte international »

Jean-Loïc BAUDET, président de la CADE, présente quelques mots de bienvenue pour cette 5^{ème} séance du cycle consacré aux femmes. Il rappelle que les femmes africaines tiennent sur tous les plans, familial, social et économique une place éminente, mais précise qu'il sera question ce soir de les présenter sous l'angle de l'entrepreneuriat : car si les femmes sont connues pour leur rôle dans le secteur informel de l'économie, elles ont aussi leur place dans le secteur formel des petites, moyennes et grandes entreprises.

Sylvie Koffi, journaliste à RFI et médiatrice de la rencontre-débat, présente les intervenantes : Niamoye Diarra, de la CADE, qui est journaliste-documentariste



De gauche à droite : Habibatou Maïga, Sylvie Koffi et Niamoye Diarra.

et présidente de l'AFIC/Co parents Diaspora (Association Femmes Inter Cultures) ainsi que Habibatou Maïga, qui est juge au Mali. Les autres intervenantes invitées ont malheureusement dû se désister.

Sylvie Koffi introduit les diverses problématiques qui seront abordées dans cette séance : quels sont les blocages auxquels doivent faire face les femmes entrepreneurs ? Le système des micro-crédits, majoritaire hier, a-t-il atteint aujourd'hui ses limites, en particulier quand il s'agit d'accroître son entreprise et de la faire entrer dans le marché ? Les femmes ne pourraient-elles pas sortir des secteurs traditionnels dans lesquels on les retrouve presque systématiquement, à savoir les soins infirmiers, les denrées alimentaires, la mode ou l'artisanat, pour être parties prenantes dans des secteurs plus modernes et innovants comme le sont les technologies de l'information ou les énergies vertes et solaires ? Les femmes sont-elles pénalisées par un manque d'information ou de formation ? Car enfin, s'il est bien admis et reconnu que la présence des femmes dans l'économie réduit la pauvreté, elles ne sont pas encore perçues comme des acteurs économiques à part entière et elles sont souvent empêchées d'avancer réellement comme elles le souhaitent.

La rencontre débat va s'articuler entre la projection du documentaire « Femmes d'avenir, rencontre des femmes de l'UEMOA avec les femmes espagnoles à Bamako », qui constituera l'essentiel de la première

partie et un long temps d'échange, engagé ensuite presque aussitôt avec la salle, et pour lequel Niamoye Diarra et Habibatou Maïga seront les interlocutrices.

Madame Françoise Sy :

« La femme africaine est notre racine de baobab »

Le documentaire projeté, « Femmes d'avenir », réalisé par Niamoye Diarra et Pierre Corman, correspond à une demi-heure de synthèse sur plus de six heures de tournage, lors de la rencontre internationale des femmes chefs d'entreprise de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) qui s'est tenue à Bamako en 2010. Cette rencontre réunissait des femmes entrepreneurs de quatorze pays de l'Ouest africain et des femmes entrepreneurs espagnoles, à l'initiative de Madame Françoise Sy, Ivoirienne vivant entre l'Espagne et le Mali.

Madame Sy, présidente de cette assemblée, ouvre le colloque en se réjouissant de voir un tel rêve se réaliser : ce rassemblement à Bamako, rendu possible grâce à la collaboration du Mali et de l'Espagne qu'elle remercie vivement, et qui est la preuve chez les femmes chefs d'entreprise de leur force, de leur intelligence, de leur courage, et de leur refus de la peur.

Les témoignages retenus dans cette synthèse peuvent se lire à travers cinq thématiques :

- Rendre visibles les compétences féminines : c'est une recommandation de l'ONU que de reconnaître la diversité hommes/femmes, race/origine. L'identification des talents féminins commence à entrer dans les mœurs : on a vu l'exemple de dix-huit présidents de grandes entreprises françaises appelés à établir un listing de leurs « femmes capables ». Les femmes doivent donc pouvoir se mettre mieux en valeur, par exemple par le développement des réseaux.
- Travailler à la réinsertion, par l'entreprise, de femmes maudites par la maladie : il s'agit d'un exemple d'action-santé au Burkina Faso, la lutte contre le problème des fistules obstétricales. Cet accident, consécutif à un accouchement, est considéré comme une maladie honteuse. La fistule obstétricale marginalise les femmes qui en sont frappées, et qui se voient socialement exclues, tant par les maris que par l'entourage. Au point que certaines, victimes de dépression, peuvent être conduites au suicide. Le travail de réinsertion sociale de ces femmes inclut donc les chefs de village et les maris. Il se fait actuellement sur cinq provinces et concerne environ

100 femmes par province, des femmes malades et des femmes guéries. Ces dernières deviennent des relais qui contribuent à identifier les autres. Aujourd'hui 245 femmes attendent d'être opérées. C'est par le travail et la création d'activités génératrices de revenus que se fait leur réinsertion : par exemple, la fabrication du beurre de charité, qui a permis de dégager un chiffre d'affaires conséquent. Ces actions sont soutenues par l'Etat et le Ministère de la santé, en collaboration avec l'Assemblée nationale : une loi a été votée pour que les hommes ne chassent plus les femmes victimes de fistules obstétricales, et des discussions sont en cours sur ce sujet au Bénin, au Mali, au Sénégal, au Togo, au Niger.

- Créer son entreprise dans les secteurs qui se développent : l'exemple proposé vient du secteur hôtelier/tourisme, en Gambie, pays dans lequel l'industrie hôtelière est en pleine phase de développement. Les femmes ont dans ce secteur de plus en plus d'influence : mais c'est pour elles un défi d'y réussir parce qu'elles ont du mal à accéder à la propriété, qu'elles ont des difficultés pour obtenir des prêts bancaires et qu'elles manquent de formation. Le double problème de l'hôtellerie,

c'est à la fois la qualité et les prix. Les taux d'emprunts sont très élevés ainsi que les coûts de l'électricité et de l'eau. Les femmes ont besoin de soutiens européens pour le développement de leurs projets : ainsi une fondation espagnole a permis une dizaine de micro-financements. L'intervenante rappelle que les femmes africaines travaillent durement et sont des partenaires de confiance. Elle a elle-même un hôtel de dix chambres et prévoit une extension à quarante chambres.

- Encourager les initiatives : Femmes Initiatives et Libertés est une association malienne qui lutte contre la pauvreté et l'exclusion des femmes sous toutes leurs formes. Elle œuvre à la formation, à la sensibilisation et à l'insertion des jeunes filles et des femmes. Elle initie à la démocratie et à la vie politique, elle dispense des formations en droit ou en informatique, aide à la création de sites Internet afin que les femmes puissent véhiculer leurs messages. Elle forme aussi à l'agriculture. Elle promeut l'entrepreneuriat féminin et incite à la création d'entreprises.
- Harmoniser la législation : une jeune juriste présente l'OHADA, Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires. C'est une

organisation africaine unique au monde, qui regroupe 17 pays, lesquels se réfèrent tous aujourd'hui à des actes uniformes concernant le droit commercial, le droit des transports, la sûreté des investissements, les procédures simplifiées pour les créances, l'environnement juridique et judiciaire des affaires. L'OHADA est une réussite et est en train de s'étendre aux Caraïbes avec l'OHADAC. L'OHADA assoit l'environnement des affaires et joue un rôle d'accompagnement pour éviter les clivages.

« La femme africaine est notre racine de baobab » : ce sera le maître-mot de la conclusion de Madame Sy, à la fin de ce colloque, conclusion qui pourrait se résumer ainsi : « Avec les femmes, l'Afrique, qui doit être elle-même l'acteur de son propre développement, regorge de ressources humaines, disponibles, inexploitées à souhait. En travaillant avec nos « sœurs espagnoles », dans un échange du donner et du recevoir, en opérant ensemble, nous allons arriver très loin, et je vous en remercie. »

Le documentaire s'achève sur un défilé de haute couture contemporaine, où le talent des stylistes africains et la beauté des tissus se conjuguent avec, liberté, fantaisie et brio ! ■

LE DEBAT

► Un paradoxe : besoin d'entreprises mais freins à la création

Sylvie Koffi : « Alors que les pays africains ont tant besoin de bras en effet, est-ce qu'on pourrait analyser ces freins à l'entrepreneuriat féminin ? Les difficultés à obtenir la confiance des banquiers, les préjugés sur le rôle de la femme, qui doit « rester à la maison »...

Habibatou Maïga. La première question à lever concernant ces freins, c'est celle des outils financiers. Il est vrai qu'on peut se demander si les outils juridiques sont suffisants pour que les femmes puissent devenir des chefs d'entreprise à part entière. Mais en plus des outils juridiques, il faut

des outils financiers, et même si les femmes sont fiables, la crédibilité n'est pas un critère suffisant pour les banques : c'est une base qui ne leur suffit pas, il leur faut des garanties, celle de biens immobiliers par exemple, ce que les femmes n'ont pas. Sans parler de la formation, qu'elles n'ont pas et dont elles ont besoin.

Sylvie Koffi : Quelles pourraient être les recommandations pour appuyer les changements, les progrès, au niveau des échanges Afrique-Europe par exemple ?

Le débat est ouvert au cours duquel, derrière les questions ou interventions du public, on pourra retrouver

en filigrane plusieurs pôles de réflexion :

- Quel modèle entrepreneurial adopter entre l'économie libérale et compétitive et l'économie sociale et solidaire ?
- Comment, en Afrique, concilier travail et vie familiale ? Préjugés et tradition.
- Les moteurs pour l'économie de demain : les outils juridiques et financiers, l'opportunité des réseaux.
- Les liens Afrique-Europe : devenir jeune entrepreneur pour une femme dans la diaspora.

► Quel modèle d'entreprise ?

Régine Gillet-Tchos, présidente de l'APEJ (Agir pour l'Emploi des Jeunes en Afrique et en France) et

chef d'entreprise elle-même. Lorsque l'on parle d'entrepreneuriat, on doit rappeler qu'il ne peut pas y avoir d'« improvisation » dans ce domaine, il faut être formé dans sa branche et il faut savoir créer. Une formation diplômante, c'est tout un parcours : si l'on part du système D, ça ne marche pas, il faut être en phase par rapport aux moyens, avoir des fonds au départ, avoir de la disponibilité car la création d'une entreprise consomme beaucoup de temps. Tout cela doit être soutenu et encouragé par l'assentiment de l'entourage et par les réseaux. En Afrique, trop souvent, on se sous-estime, on sous-estime l'acte de création, l'acte de gestion : mais si vous êtes responsable, vous allez y arriver !

Martine N'Diaye, Sénégalaise. Au Sénégal, on ne peut pas dire que les femmes restent à la maison, elles sont dehors, mais elles font tous les petits boulots. 80 % des emplois sont dans l'informel, les petits boulots sont pour tout le monde, et le problème du financement, il est pour tout le monde aussi, pas seulement pour les femmes. Ce qui veut dire qu'il n'y a pas d'adéquation entre l'emploi et la formation. En Afrique, on n'a pas les armes pour créer des structures classiques d'entreprise, donc dans ces conditions, quel type d'entrepreneuriat envisager, qui soit différent du modèle classique ? Ne faut-il pas concevoir un entrepreneuriat d'un autre type, un modèle coopératif ?

Odile Merckling. N'y a-t-il pas aussi quelque part une limite imposée par les circuits de la finance internationale ? Elle écrase les aspirations et les formes d'économie qui pourraient être autonomes. L'économie devrait pouvoir être au plus près des besoins de la population. C'est ce que j'ai montré dans un ouvrage publié récemment *Parcours professionnels de femmes immigrées et de filles d'immigrés*, L'Harmattan, Juin 2012. [Présentation de l'ouvrage par l'éditeur : Ces parcours professionnels de femmes immigrées et issues de l'immigration sont évoqués à partir des résultats d'une enquête de terrain. Ils conduisent souvent ces femmes du travail informel à un emploi précaire,

à temps partiel et sous-déclaré. L'accès à une évolution professionnelle se révèle difficile, même pour les plus diplômées. L'accès à l'autonomie des femmes constitue un vecteur essentiel de l'intégration des populations issues de l'immigration et du développement d'un espace de l'interculturalité].

► Discrimination hommes - femmes, préjugés et traditions

Madame Maïga. Pour la femme, concilier entrepreneuriat et vie de famille n'est pas impossible, elle le peut si on lui offre des opportunités. Mais en Afrique se pose aussi la question de la discrimination, c'est-à-dire qu'il faut à la femme l'autorisation de son mari pour pouvoir créer son entreprise.

Niamoye Diarra. Dans les marchés, oui, les femmes sont là, avec leurs enfants en bas âge, donc elles font les deux à la fois. Le documentaire projeté en octobre 2012, Femmes rurales du Mali, montrait aussi que les femmes savent s'organiser en coopératives. Dans le travail féminin, il ne s'agit ni de perdre sa dimension de femme, ni d'imiter les hommes.

Mais on pourrait aussi poser le problème de la langue pour l'accès à la formation : il y a des hommes, qui sans avoir été un seul jour à l'école, se sont révélés de très grands commerçants. Ceux-là sont tout naturellement aidés, au niveau de l'entrepreneuriat, par l'ensemble du système, par les rôles et les déterminismes sociaux.

La femme est toujours mise au défi de réussir sur les deux plans de son ménage et de son entreprise. En Europe, cela tend à s'amenuiser, l'Histoire a profondément influencé le statut moderne de la femme, tout particulièrement à partir de la Première Guerre Mondiale.

Un auditeur, du Togo. Dans ce pays, 80 % de l'activité commerciale est le fait des femmes. En Afrique de l'Ouest, les femmes ont un réel pouvoir économique, par exemple avec le commerce du tissu. Donc les femmes entreprennent et savent le faire, mais ce que le film montre à

juste titre, c'est que ce n'est pas forcément dans le secteur formel, et c'est là qu'il faut encourager le travail des femmes : elles ont besoin de formation, elles ont besoin d'augmenter leurs capacités créatrices. Pour s'ouvrir sur l'international, par exemple avec l'exportation du beurre de karité, il faut appartenir au secteur formel.

Une auditrice, qui se réfère au Rwanda, présente le problème des veuves, créatrices de micro entreprises, mais que mettent en péril des quantités de difficultés : sans compter les obstacles de la législation et du fisc, elles doivent se battre terriblement pour conserver la propriété de ce qu'elles ont gagné, par rapport à la famille et même par rapport aux voisins.

Régine Gillet-Tchos. Le problème est souvent qu'on ne tient pas les comptes. L'écriture comptable est quelque chose de rigoureux, « on ne peut pas sortir de l'argent comme ça, par exemple pour soigner l'enfant de la voisine ». C'est la porte ouverte aux risques de faillite, et il faut rappeler l'importance des comptes.

Niamoye Diarra. Il faut en effet que les règles de gestion soient claires, car il existe toujours un conflit et du « chantage » par rapport à quelqu'un qui semble gagner de l'argent.

Une intervenante souligne qu'en ce qui concerne la viabilité des petites entreprises féminines, celles-ci sont bien souvent mises à mal par le poids de la tradition et de la culture, sans compter les problèmes de corruption. Et comme dès le départ au niveau de l'éducation, il y a scission entre hommes et femmes et discrimination, d'une manière plus générale, nous manquons de confiance en nous. Et nous ne faisons pas forcément confiance à nos semblables. Donc on se tourne vers les Occidentaux, on préfère parfois traiter avec eux, au lieu de se tenir la main pour avancer.

L'intervention suivante, d'un auditeur qui se présente comme peul d'origine mauritanienne, revient sur le poids des traditions, qui est parfois handicapant. La femme, par tradition est toujours tenue en bride, d'abord par ses parents, puis par son mari, et

après, le cas échéant, par ses enfants. Par exemple, elle ne peut pas entreprendre un voyage d'affaires, elle sera considérée comme libertine. La femme qui n'a pas d'enfants est maudite et si alors elle entreprend, elle est bannie. Sans rejeter la tradition, il faut reconnaître que certaines choses sont mauvaises. En ce qui concerne les enfants, ils ne doivent pas être considérés comme un handicap mais ils doivent améliorer la situation : il faut transformer le handicap en avantage.

► **Concilier travail et vie de famille**

Question suivante : « Y a-t-il une si grande différence entre ce qui se passe en Afrique et ce qui se passe chez nous en France, dans ce problème des enfants pour les femmes ? » Partout, c'est une tradition millénaire du rôle de la femme que de s'occuper des enfants et de tenir la maison et cela n'a pas empêché les femmes de travailler : elles l'ont toujours fait, que ce soit s'occuper des bêtes, de la terre, du petit commerce ou du petit artisanat. En Occident, c'est l'évolution du monde économique qui a modifié les formes de garde des enfants et le rôle du père. N'oublions pas que les femmes et les enfants sont des êtres sociaux et qu'une société doit se donner les moyens d'élever ses enfants. Actuellement, en Afrique, se pose-t-on ce genre de question sur l'éducation des enfants et à qui elle revient ?

Sylvie Koffi : Pour « l'élevage » des enfants, existe-t-il en Afrique des systèmes de garde, des structures spécifiques ? Par exemple, au Burkina Faso, il existe des crèches informelles....

Niamoye Diarra. En Afrique, l'éducation des enfants est pensée collectivement. Une femme qui rapporte de l'argent peut être aidée dans le cadre d'un système familial. Et à la ville, il existe le système des « bonnes », qui aident beaucoup à la maison.

► **Il y a des solutions : par exemple, la mise en réseaux**

Intervention d'une ingénieure diplômée de Télécom Nancy et MBI Oxford en entrepreneuriat social.

« Après qu'on a abondamment parlé des problèmes, je voudrais parler de solutions et en aborder quelques-unes.

La première de ces solutions, c'est la mise en réseaux. En ce qui concerne l'efficacité des réseaux, on assiste par exemple sur la Toile depuis 2009 à un véritable buzz sur la possibilité d'entreprendre autrement et sur l'entrepreneuriat social, qui met l'humain au cœur de l'entreprise. C'est une opportunité énorme pour L'Afrique et pour l'entrepreneuriat féminin.

La deuxième solution concerne le financement, et la nécessité d'établir des ponts entre les porteurs de projets et les investisseurs. Actuellement tout un courant d'« d'impact investors » se développe, des investisseurs patients et moins agressifs sur les taux d'intérêt. Ces investisseurs sociaux, dont certains sont réunis en ce moment même au Palais Brongniart, disent souvent qu'ils sont prêts à investir mais qu'il n'y a pas de projets. Ne pourrait-il y avoir un travail de mise en relations entre ces « impact investors », qui ont de l'argent et qui disent ne pas trouver de projets, et les jeunes créateurs/créatrices d'entreprise ? N'est-il pas temps de faire le lien entre eux pour comprendre ce qu'ils appellent un projet ?

La troisième solution, enfin, concerne le développement de la formation tout au long de la vie. La formation, ça prend du temps, et c'est très important. Comme on l'a dit, on voit de grands entrepreneurs, qui n'ont pas été scolarisés et qui réussissent très bien, et il y a comme eux des femmes, aussi, qui ont du flair et des compétences, sans formation initiale : mais les formations complémentaires doivent pouvoir apporter quelque chose, et là encore on pourrait évoquer le rôle des réseaux dans l'échange des savoirs. Il faudrait parler d'une formation tout au long de la vie et la mettre en pratique ».

Intervention d'une personne du Conseil régional d'Île de France, chargée de la mise en réseau, de la formation et de l'accompagnement à la formation, pour la création d'entreprises par des jeunes de la diaspora : travaillant au sein d'un service qui s'occupe

d'égalité et de lutte contre les discriminations elle insiste sur cette notion de projet et reprend cette notion de mise en réseaux, très importante.

Elle évoque la 2^{ème} édition de l'opération « Créatrices d'avenir », organisée autour de métiers d'habitude masculin. Il y a en effet une montée en puissance des projets, qui est là.

L'actualité au Mali introduit la question religieuse en fin de rencontre

Niamoye Diarra. En ce qui concerne le poids des traditions, il est sûr qu'il est là. Mais il faut aussi observer que depuis une quarantaine d'années, s'ajoute un expansionnisme musulman islamiste, qui est énorme en Afrique et qui assigne encore plus les femmes à rester à la maison. Par exemple au Mali, ils ont mis en échec le nouveau Code de la famille, qu'ils jugeaient trop favorable aux femmes et ont réussi à faire reculer la loi, alors qu'il y avait eu de réelles avancées. On constate que les petites filles travaillent beaucoup mieux à l'école, mais mieux vaut pour elles un rapide mariage, avec un homme qui pourra déjà avoir deux ou trois femmes...

Madame Maïga rappelle que la nouvelle loi favorable aux femmes a été effectivement votée par l'Assemblée, mais ensuite sous la pression de la rue, elle n'a pas été promulguée. Le Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM) avait réussi à mobiliser dans les manifestations des femmes souvent recrutées parce que dominées ...

Pour finir, Niamoye Diarra émet l'avis que le défilé montré dans le documentaire pourrait bien aujourd'hui être jugé comme infâmant ... Et rappelle que ces derniers mois, à Gao et Tombouctou, les femmes qui tenaient leurs étals au sol sur les marchés n'avaient même plus le droit de se baisser, risquant des coups de fouet, leur posture étant jugée indécente ou provocatrice.

En définitive, le débat a cheminé un peu librement en cours de séance, sans forcément aborder toutes les questions envisagées au départ, mais donnant largement la parole à un auditoire très concerné et participatif. ■

Chantal Wallon

Le salut alimentaire est-il dans les insectes ?

9 milliards d'être humains peupleront la Terre à l'horizon 2050, c'est-à-dire 2 milliards de plus qu'aujourd'hui dans moins de 40 ans, autrement dit demain. A elle seule, l'Afrique comptera 2 milliards d'habitants alors qu'elle a atteint son premier milliard à l'automne 2009 ! Autant de chiffres qui donnent évidemment le tournis quand on ose se poser la question de savoir comment il va être possible de nourrir toute cette population, alors qu'à ce jour, près d'un être humain sur sept ne parvient déjà pas à manger à sa faim. Parmi les solutions envisagées de plus en plus sérieusement, la consommation de différentes sortes d'insectes, véritables réservoirs de protéines, mais aussi de matières grasses et de micronutriments, suscite de plus en plus d'intérêt dans plusieurs régions du monde où ils sont consommés de manière traditionnelle. C'est le cas au Burkina Faso où la chenille qui vit dans l'arbre de karité pourrait à terme devenir une source de protéines, en particulier pour les enfants. C'est l'un des objectifs de FasoPro développé par deux jeunes ingénieurs burkinabés dans l'incubateur de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE).

De gauche à droite : Douyiri Christophe Mandi et Kahitouo Hien, lauréats du Global Social Venture Competition à Berkeley, en Californie, avril 2012.

De la même manière que nous mangeons de la viande ou du poisson, environ 2,5 milliards d'êtres humains, localisés principalement dans des pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, consomment quotidiennement ou de façon saisonnière des insectes. On estime à environ un millier, le nombre d'espèces d'insectes qui serviraient ainsi de nourriture à de nombreuses populations du globe. Des insectes qui aujourd'hui suscitent de plus en plus d'intérêt, y compris de la part des pays occidentaux. Nécessaire pour répondre à la demande d'une population qui ne cesse de grossir, l'augmentation croissante de la production alimentaire crée en effet une forte pression sur des ressources déjà limitées en terre, en énergie et en engrais. Une surexploitation des ressources qui renforce la production de gaz à effet de serre tout en accélérant la déforestation et, plus généralement, la dégradation de l'environnement. Dans ce contexte d'urgence, les insectes deviennent évidemment une source alternative de protéines même s'il subsiste des freins culturels à leur consommation dans de nombreux pays.

► Un Prix de l'Impact Social décroché à Berkeley, en Californie

Des freins qui n'existent évidemment pas dans un pays comme le Burkina Faso où par exemple la chenille qui vit dans l'arbre de karité, dont on utilise par ailleurs les noix pour produire du beurre, est consommée de manière traditionnelle, c'est-à-dire frite, durant les mois de juillet, août et septembre. Ainsi dans l'ouest du pays, à la saison des pluies, de nombreuses femmes se transforment alors en vendeuses de chenilles. « J'en mange depuis que je suis petit. Mais ce n'est que très récemment, au cours de mes études, que j'ai découvert la valeur protéinique que renferme cet insecte », explique Kahitouo Hien, l'un des deux jeunes ingénieurs de recherche burkinabés porteurs du projet FasoPro, actuellement en incubation au sein de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement¹. C'est à la suite d'un cours d'entrepreneuriat,

dispensé dans le cadre du Master Environnement qu'il suivait alors tout comme son compatriote Douyiri Christophe Mandi, que l'idée initiale de ce projet a émergé. Les *Journées Entreprises* que cet établissement d'enseignement supérieur réputé organise chaque année se préparaient, avec comme événement phare le concours interne des ingénieurs-entrepreneurs. Se profilait également la *Global Social Venture Competition* (GSVC), un concours créé en 1999 à l'initiative d'étudiants de la Haskins School of Business de l'Université de Berkeley en Californie, et relayé depuis 2005 par l'ESSEC sur toute la zone francophone. « Nous souhaitons participer à ces deux événements. Nous avons une idée en tête. Aussi avons-nous rédigé 5 pages dans la soirée que nous avons confié à notre responsable d'entrepreneuriat au sein de l'école », résumèrent-ils.

La réponse ne se fait pas attendre puisque dès le lendemain un mail de ce responsable, enthousiasmé par ce qu'il vient de lire, les encourage à développer leur idée et à bâtir un véritable projet auquel ils vont donner le nom de FasoPro « Faso » qui veut dire « pays » et « Pro » pour « protéine », leur objectif étant d'exploiter le potentiel protéinique que renferment les chenilles d'un papillon (*Cirina butyrospermi*) présentes dans les arbres de karité (*Butyrospermum paradoxum*)². Un projet qui va leur permettre non seulement de décrocher le Prix de l'Impact Social lors de la finale du GSVC à Berkeley au printemps 2012, mais aussi d'intégrer l'incubateur de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement, étape nécessaire en vue de créer une entreprise en principe fin 2013 ou début 2014, si tout se déroule comme prévu. Un bel encouragement pour ces deux jeunes ingénieurs qui, baccalauréat en poche, ont obtenu une maîtrise de biochimie microbiologie à l'Université de Ouagadougou avant d'intégrer l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement. « Avec cette maîtrise, nous disposons d'un bon bagage universitaire théorique. En revanche, nous n'avons aucune notion de ce qu'est

l'entrepreneuriat. Or c'est que nous souhaitons faire, créer une entreprise ou, tout du moins, réussir à être indépendants », observent-ils.

Et ces notions qui leur font défaut, notamment en matière de management, ils vont les acquérir au sein de 2iE où l'équipe dirigeante a su trouver un équilibre subtil entre les cours théoriques et des activités davantage liées à l'entreprise. D'où la réputation internationale de cette école qui reçoit des étudiants du monde entier et dispense également des formations dans le monde entier via Internet. « *Beaucoup d'événements y sont organisés, des événements qui nous permettent d'être au contact d'entrepreneurs, de nous ouvrir les portes de certains marchés et nous faire comprendre comment fonctionne ce milieu professionnel. C'est essentiel pour la suite de notre carrière »,* estiment-ils. Une école pour laquelle Kahitouo Hien a pu bénéficier d'un prêt bancaire sans garantie patrimoniale, une solution originale développée par 2iE avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la Bank of Africa, Douyiri Christophe Mandi, de son côté, ayant décroché une bourse dans le cadre d'un concours organisé par l'Etat burkinabé, après avoir enseigné durant trois ans dans un lycée.

► Des fermes d'élevage de chenilles à plus long terme

Depuis la finale du concours à Berkeley et leur installation dans l'incubateur de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement, chacun en tant qu'ingénieur de recherche salarié, d'abord pour six mois, contrat renouvelé pour une durée d'un an début 2013, leur FasoPro a beaucoup progressé. « *Il existait de nombreuses données dans la littérature. Des analyses réalisées en laboratoire nous ont permis de confirmer le véritable potentiel protéinique que renferment les chenilles »,* Ils ont pu également procéder à différents essais de séchage qui se sont avérés concluants. Une étape d'autant plus importante que c'est d'elle que va dépendre la possibilité ou pas de pouvoir conserver les chenilles sur de très longues périodes. Parallèlement, ils étudient d'autres solutions visant à accroître la capacité de stockage de ces chenilles. Quant à la formulation d'un premier produit à partir notamment des protéines issues de ces insectes, mais aussi de la définition du matériel technologique nécessaire à la production, ils y travaillent, bénéficiant pour cela des conseils du directeur de l'entreprise Nutriset qui a accepté d'être leur parrain. « *Une fois cette étape terminée, nous pourrions alors en franchir une nouvelle, le lancement d'un premier produit »,* indique Douyiri Christophe Mandi. Car si ces deux ingénieurs comptent commercialiser leurs chenilles à des consommateurs traditionnels, ils souhaitent avant tout les proposer sous la forme d'une poudre hyper-nutritive enrichie de différents éléments destinée aux enfants de moins de cinq ans.

Rappel important : ces chenilles ont un développement saisonnier qui s'étend de juillet à septembre. Aussi les deux porteurs de FasoPro réfléchissent-ils à la possibilité de créer à terme une véritable ferme d'élevage de ces insectes dont on pourrait contrôler tous les paramètres. Il en existe déjà quelques exemples ... en Chine. « *La seule*



Les deux porteurs du projet FasoPro en train de travailler sur les chenilles aux laboratoire.

contrainte est de disposer de feuilles de karité pour ces chenilles dont nous maîtrisons par ailleurs toutes les étapes du cycle de développement qui ont déjà fait l'objet de tests en laboratoire. Il n'y a donc pas de problème majeur à ce niveau », expliquent-ils. Ils travaillent actuellement sur un prototype de ferme d'élevage qui a été testé par le Centre National de Recherche Scientifique et Technologique du Burkina Faso. Cela dit, si le développement de FasoPro se poursuit selon l'agenda que les deux ingénieurs se sont fixés, il reste encore beaucoup à faire, en particulier en termes de matériel, par exemple pour le séchage. Il faut savoir que jusqu'à présent, il n'y a jamais eu la moindre tentative de séchage de chenilles avec un procédé moderne. Différentes solutions existent sur le marché, mais encore faut-il trouver la plus efficace techniquement tout en restant économiquement viable. « *Nous avons besoin aussi de broyeurs et de toute une panoplie d'outils. Mais les produits disponibles sur le marché ne sont pas forcément adaptés à leurs attentes. Aussi devons-nous procéder à des adaptations ce qui prend évidemment du temps »,*

Kahitouo Hien et Douyiri Christophe Mandi savent que ces chenilles de l'arbre de Karité, tout comme d'autres insectes comme les criquets, les termites ou encore les éphémères qui sont également consommés au Burkina Faso représentent sans doute l'une des alternatives alimentaires pour l'avenir de l'homme. Conscients des enjeux que pourrait représenter l'exploitation des insectes pour l'avenir, ces deux jeunes Burkinabés, habités par l'envie d'entreprendre, restent néanmoins confiants. « *L'Afrique c'est l'avenir du monde »,* lâchent-ils dans un accès de fierté bien compréhensible. ■

Jean-François Desessard
Journaliste scientifique

¹2iE, cette étonnante école située à Ouagadougou, *Lettre de la CADE* n° 149, pages 8-9, février 2012

² *Le karité, une richesse potentielle dans Bois et forêts des tropiques* n° 228 par G. Sallé, J. Boussim, A. Raynal-Roques et F. Brunck, 1991.

Contact : Kahitouo Hien
Courriel : kahitouo.hien@2ie-edu.org
Contact : Douyiri Christophe Mandi
Courriel : christophe.mandi@2ie-edu.org

Coup de projecteur sur : La Tanzanie « Le nouvel Eldorado de l'Afrique de l'Est ? »

Née de l'union du Tanganyika et de Zanzibar le 26 avril 1964, après leur indépendance accordée par la Royaume-Uni, la Tanzanie a longtemps gardé les vestiges de l'expérience de l'*ujamaa** initiée à la fin des années 1960 par Julius Nyerere, premier Président de la république tanzanienne qui resta au pouvoir pendant vingt ans.

Les résultats décevants, voire l'échec de cette expérience de « socialisme à l'africaine », et le premier choc pétrolier de 1973 avaient assombri fortement l'économie du pays ; les dirigeants tanzaniens optèrent alors pour sa libéralisation progressive dès le début des années 1980 et, sur le plan politique, une loi instaura le multipartisme en 1992.

Deux décennies après ces changements de cap, la Tanzanie est gouvernée aujourd'hui par une nouvelle génération d'hommes (et de femmes) politiques incarnée par le chef de l'Etat Jakaya Kikwete, troisième successeur de Nyerere, élu en décembre 2005 et réélu en 2010. Considéré comme un leader populaire et compétent, le président tanzanien est particulièrement actif sur la scène diplomatique : il s'est impliqué dans le processus de paix au Burundi et en République démocratique du Congo et depuis le mois d'août 2012, la Tanzanie préside l'organe de Défense de Sécurité de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), mandatée par les Nations unies pour gérer, par exemple la crise politique malgache (qui a commencé en 2009), et ceci en lieu et en place de l'Afrique du Sud.

Avec ce rôle concret dans l'apaisement des conflits dans cette région de l'Afrique, la Tanzanie bénéficie par ailleurs de la confiance des investisseurs internationaux (13,2 millions \$ d'investissements entre 2010 et 2011) ; son haut potentiel touristique mondialement reconnu et sa croissance forte tirée par le secteur minier (or, gaz, uranium,

fer) constituent des piliers solides pour la croissance de l'économie dans le long terme.

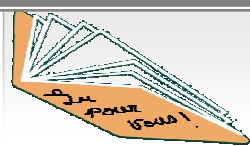
Selon le FMI, la Tanzanie fait partie des dix nations au développement le plus rapide entre 2011 et 2015, et ces dernières années, elle s'est imposée parmi les économies africaines les plus dynamiques.

Sur le plan politique, les observateurs avaient salué le déroulement des derniers processus électoraux, et le pays figure parmi les plus respectueux de la liberté des médias (34ème sur 179 pays, avant la France). Cependant, le maintien de l'union née depuis près de 50 ans de la fusion du Tanganyika et des îles de Zanzibar s'avère de plus en plus difficile, les échelons administratifs sont minés par la corruption et les tensions entre chrétiens et musulmans prennent souvent des tournures violentes qui fragilisent la stabilité politique. Et malgré ces embellies économiques, la Tanzanie reste un des pays les plus pauvres de la planète avec la moitié de sa population (44,929 millions en 2012) qui vit au-dessous du seuil de pauvreté ; le système éducatif reste déficient, le chômage des jeunes est élevé ; par ailleurs, le manque d'infrastructures routières et la dépendance énergétique compromettent la mise en valeur équitable du pays.

Au-delà de ces facteurs d'incertitude qu'il faut souligner, le terme « Eldorado » est néanmoins justifié par cet afflux de nouveaux acteurs économiques étrangers vers la Tanzanie qui est et sera certainement un acteur majeur pour la paix et le développement dans toute l'Afrique de l'Est. ■

Claudie Lasserre-Rasoazanamanana

* « Ujamaa » est un mot swahili signifiant « famille élargie » ou « fraternité ». Source Wikipédia.



Coopération pour le développement Comment intégrer durabilité et développement ?

Le rapport OCDE¹ 2012 « Coopération pour le développement » est un véritable manifeste pour une croissance verte. « La capacité de la Terre à apporter durablement des moyens d'existence à une population en rapide expansion s'amenuise... Les émissions (de gaz à effet de serre) continuent d'augmenter à un rythme sans précédent à l'échelle mondiale. « Pour parvenir à un développement durable, les pays de l'OCDE et les pays en développement doivent évoluer vers une croissance verte », nous dit, en avant-propos Angel Gurría, secrétaire général de l'OCDE. En préface, Mary Robinson nous rappelle que 80 % des émissions de CO₂ sont imputables à 19 pays seulement.

A titre d'état des lieux, il nous est indiqué que la population mondiale a dépassé 7 milliards d'habitants et qu'elle pour-

rait atteindre 16 milliards à la fin du siècle, si des mesures ne sont pas prises de toute urgence. Un milliard des habitants de la planète ne dispose pas d'eau potable et vit dans une extrême pauvreté, 1,3 milliard ne dispose pas de l'électricité.

Pour la première fois depuis 1997, les apports d'APD² des pays de l'OCDE sont en baisse. Le CAD³ s'est attaché à élaborer des orientations pour aider les pourvoyeurs d'aide à prendre en compte la question du développement durable dans leurs activités.

Coopération pour le développement 2012
COMMENT INTÉGRER DURABILITÉ
ET DÉVELOPPEMENT



L'intérêt de ce rapport est qu'il donne la parole à de nombreux acteurs du développement.

La ministre brésilienne de l'environnement fait état des progrès survenus au Brésil, notamment en Amazonie où la déforestation régresse. Deux chercheurs irlandais et éthiopiens décrivent une action de gestion intégrée des bassins hydrauliques qui a été mise en œuvre avec succès en Ethiopie au point d'être transposée à une plus grande échelle pour une approche stratégique de la sécurité alimentaire. Le ministre ghanéen de l'énergie et le ministre norvégien du développement international relatent comment la coopération entre les deux pays aide le Ghana à gérer ses ressources pétrolières d'une manière responsable sur les plans économique, environnemental et social. Les Nations Unies entendent faire de l'énergie durable pour tous une réalité d'ici 2030. Le commissaire européen au développement expose comment le programme de l'Union Européenne pour le changement permettra de progresser vers cet objectif. La lutte contre la pollution est également évoquée : réduire l'utilisation de certains polluants climatiques comme le méthane et le carbone noir pourrait être le seul moyen de ralentir rapidement le réchauffement de la planète. Des décideurs chinois, kényans et coréens ont fait de la croissance verte un projet national.

Ainsi la Chine a réussi à combiner un taux de croissance économique spectaculaire avec une diminution de 19 % de sa consommation d'énergie entre 2005 et 2010.

Il est fondamental d'associer le secteur privé à tous ces efforts. Le directeur général adjoint de la Facilité Mondiale pour l'environnement décrit un modèle d'entreprise pour « verdier » la croissance afin qu'elle offre un retour sur investissement sous forme d'avantages tangibles et durables pour la population et l'environnement. Le vice-président de Coca-Cola pour l'environnement explique comment des entreprises de renom acquièrent d'importants avantages concurrentiels en adoptant des comportements plus écologiques et en créant des techniques et des modèles de fonctionnement totalement innovants. Ainsi, aux Etats-Unis 80 % des ressources à destination des pays en développement proviennent de sources privées.

Notons que la conférence Rio + 20, après des négociations entre 190 nations, a produit un document intitulé « l'avenir que nous voulons ». Ce plan vise à fixer des objectifs mondiaux de développement durable, à asseoir plus solidement la gestion des ressources naturelles et environnementales, à combattre la pauvreté et à promouvoir un modèle d'économie verte pour tous. ■

Louis-Luc Camier

¹ Organisation de Coopération et de Développement Economiques

² Aide Publique au Développement

³ Comité d'Aide au Développement



Les manuscrits de Tombouctou, secrets, mythes et réalités, de Jean-Michel Dijan

Il y avait urgence et nécessité à la parution de cet ouvrage magnifique et bienvenu, édité récemment chez JC Lattès (octobre 2012) : un livre à découvrir si l'on veut mesurer l'exceptionnel patrimoine écrit de l'histoire africaine subsaharienne. La mise en danger de ce patrimoine, à cause de l'actualité malienne, est exprimée doublement dans l'avertissement de l'éditeur et dans la préface de J.M.G. Le Clézio. La préoccupation des historiens, des chercheurs et du monde de la culture en général est évidemment immense quant à son devenir.

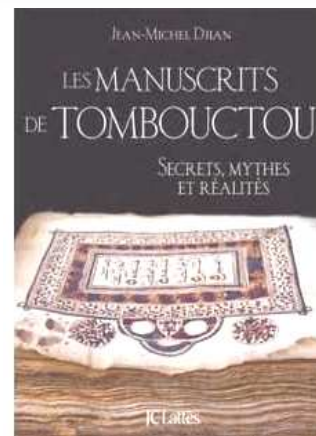
Ville sainte, foyer d'un rayonnement intellectuel sans pareil aux XVI^e et XVII^e siècles, lieu de rencontre et d'échanges des plus grandes intelligentsias arabes jusqu'au XVIII^e, Tombouctou a concentré pendant des décennies tout ce qu'il y avait de plus savant dans le monde arabo-musulman : l'ensemble des savoirs, juridique, foncier, mathématique, politique, artistique, climatologique, religieux, pharmacologique, médicinal, y était enseigné, copié, diffusé. Ville stratégique des échanges arabo-africains, ville caravanière et commerçante, sise à proximité du fleuve Niger, elle devint un objectif de conquête. On pourra suivre en filigrane dans le livre de Jean Michel Dijan, cette histoire de Tombouctou, ville « mystérieuse » et comme progressivement disparue de l'Histoire après la conquête marocaine, puis redécouverte au début du XIX^e siècle, colonisée ensuite... et qui a fait silence sur son propre passé.

L'ouvrage associe des informations passionnantes à des

photographies superbes, qui donnent à voir la richesse de ce patrimoine encore loin d'avoir livré tous ses secrets. Un passé à retrouver et à réécrire avec un autre regard.

On fait quelques retours en arrière sur la connaissance de ces manuscrits, et sur ce que leurs premières traductions auraient pu nous apporter depuis longtemps : l'une des dernières pages

du livre est particulièrement révélatrice quand Jean-Michel Dijan cite Octave Houdas : professeur d'arabe à l'Ecole des Langues orientales de Paris au début du XX^e siècle, c'est lui qui a traduit pour la première fois en français le *Tarikh es Soudan*, d'Abderrhamane Es-Sa'di. Ce livre décrit toute l'histoire du Soudan et voici ce qu'en écrivait en 1913 son traducteur : « [Cette histoire du Soudan] montre que ces populations auxquelles on est tenté de refuser toute initiative en matière de progrès, ont eu une civilisation propre qui ne leur avait pas été imposée par un peuple d'une autre race et que la disparition de cet Etat relativement prospère est due en grande partie, sinon uni-



(Suite page 16)

(Suite de la page 15)

quement, à des conquérants de race blanche. Enfin elle relie à l'histoire générale de l'humanité tout un groupe de nations qui jusqu'ici en avaient été à peu près complètement écartées... ». Comme l'énonce Jean Michel Dijan, à l'époque « cette mise en lumière ne suscita guère de réaction en France ... ».

60 ans plus tard, en 1973, l'historien malien Mahmoud Zouber ouvre à Tombouctou ce qui deviendra le plus grand centre de conservation des manuscrits, l'Institut Ahmed Baba.

Aujourd'hui, grâce à ce livre, l'immense travail sur les manuscrits de Tombouctou est porté à la connaissance du grand public : on dénombre sans doute 100 000 manuscrits à Tombouctou et dans les environs, 300 000 dans l'ensemble du Mali, et probablement plus encore, conservés précieusement dans les grandes familles, et dont le contenu reste encore largement ignoré.

A travers ce bel ouvrage, on découvre donc une autre histoire, qui se révèle peu à peu. Et ceci grâce aux travaux des historiens et des chercheurs maliens, avec la collaboration et le soutien de programmes internationaux, comme celui que dirige le professeur Georges Bohas, professeur d'arabe à l'ENS de LYON, le VECMAS (valorisation et étude critique des manuscrits subsahariens).■

Chantal Wallon



Agenda de la CADE Rencontres-débats de 18 h à 20 h

A la MDA15 – 22, rue de la Saïda Paris 15^{ème}

- **Mercredi 20 mars 2013.** 5^{ème} rencontre-débat du cycle II : « Production du savoir et du savoir-faire » : « *Des langues et des savoirs* », avec la participation de Gerard Galtier, chargé de cours de langue soninké à l'Inalco, ancien responsable de programmes d'alphabétisation au Mali, ancien responsable d'édition et **Narivelo Rajaonarimanana**, professeur de malgache à l'Inalco, directeur du Centre de recherche sur l'Océan Indien occidental et le monde austronésien (CROIMA) et fondateur à Madagascar d'une maison d'édition solidaire Tezaboky. Animée par **Houmi Ahamed-Mikidache**, journaliste indépendante.
- **Mercredi 17 avril 2013.** 6^{ème} rencontre-débat du cycle I: « Femmes, genre, familles et lien social. Représentations et réalités » *Femmes et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)*.
- **Mercredi 22 mai 2013,** 6^{ème} rencontre-débat du cycle II : « Production du savoir et du savoir-faire » : *La santé*.
- **Mercredi 19 juin 2013,** cycle III : « Valoriser et transformer les potentiels de l'Afrique en richesses réelles ».

Inscription conseillée à travers le formulaire d'inscription du site de la CADE : <http://www.afrique-demain.org>



Annonce :

◆ Vient d'être publié

Roland Colin, Mémoire de mon enfance bretonne,

Editions Ouest France, Rennes, 2103, 285 p. 16 €

« ... Ce nouvel ouvrage de Roland Colin entreprend de répondre à la question souvent posé par l'auteur : comment un jeune Breton, dont les racines familiales plongent dans le terroir profond de la culture rurale armoricaine en est venu à s'engager, aux côtés de Léopold Sédar Senghor et Mamadou Dia, dans la grande aventure des décolonisations africaines ?... ».



Au moment de publier cette *Lettre*, nous apprenons le décès de **Stéphane Hessel**, un hommage lui sera rendu dans le prochain numéro.

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Jean-Loïc Baudet

Président d'honneur : Michel Levallois

Vice-présidents : Raymond Césaire, Georges Courade, Roland Portella. Secrétaire générale : Claudie Lasserre

Trésorier : Philippe Mathieu

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Jean-Loïc Baudet

Comité de rédaction : Raymond Césaire, Michel Levallois, Philippe Mathieu, Jean Roch, Denyse de Saivre, Henri Senghor, Jean Brice Simonin.

Ont collaboré à ce numéro : Louis-Luc Camier, Jean-François Desessard, Claudie Lasserre et Chantal Wallon.

Iconographie, mise en page et maquette : Sara Valdés Desessard

Crédits photos RD : J. B. Simonin et D. Toulouse / CADE

La CADE : 5 rue des Immeubles Industriels 75011 Paris, FR. Tél.: 01 43 48 14 67

Courriel : cade@afrique-demain.org

Site : www.afrique-demain.org

Dépôt légal à parution. Numéro ISSN : 1290-581X

Abonnement à La Lettre de la CADE :

NomPrénom.....

Adresse

Code postalVille

Courriel

Abonnement seul : 40 €, - étudiants : 8 €, - entreprises, collectivités locales : 200 €. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 55 € Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

Copyright :

Le contenu de *La Lettre* est libre de droits pour des usages non commerciaux, à la condition de citer la source (CADE) et de ne pas modifier le texte.